

# CONSEIL MUNICIPAL

## MARDI 17 MAI 2022

### COMPTE RENDU

Le Conseil Municipal s'est réuni le mardi 17 mai 2022 dans la salle des associations sous la présidence de Bruno LESSAULT Maire.

**Etaient présents** : Bruno LESSAULT, Françoise LIMOGES, Catherine GUILLAUMIN, Maryvonne BOUQUIN, Adrien GAUGRY, Thierry DUJON, Madeleine MAREUIL, Jean-Yves GAPIN, Pascal FILLON, Sophie COGNACQ.

**Absente excusée** : Isabelle DEBEURRE (donne pouvoir à Maryvonne Bouquin)

**Secrétaire de séance** : Pascal Fillon

#### 1 - Approbation du compte-rendu du conseil municipal du 29 mars 2022

Vote : contre 0 ; abstention 0 ; pour 11.

#### 2 – Délibération service d'instruction du droit des sols du Pays de Valençay en Berry, changement du taux de participation de la commune

Depuis la loi ALUR du 24 mars 2014, le Pays de Valençay en Berry instruit les autorisations d'urbanisme. A ce jour, 41 communes adhèrent à ce service, soit environ 1600 dossiers par an. Les frais liés à la dématérialisation du droit des sols et à l'activité du service sont en augmentation. C'est pourquoi les élus du Pays sont contraints d'augmenter la cotisation à 1.77 par habitant. Un avenant à la convention doit être signé et renvoyé.

La cotisation était passée de 1,43 € à 1,57 € en 2021 puis à 1,77 € pour 2022

Vote : contre : 0, abstention : 1, pour : 10

Le conseil municipal autorise le maire à signer l'avenant.

#### 3 - Délibération validant le choix des entreprises ainsi que les nouveaux devis du projet école

La commission d'appel d'offres s'est réunie deux fois, une première fois pour l'ouverture des plis et une seconde fois pour l'étude des devis et la validation du choix des entreprises. Après l'étude des dossiers, nous nous sommes aperçus que divers travaux avaient été oubliés. Il a donc fallu faire chiffrer des devis supplémentaires. Le coût total des travaux s'élève à 537 000 €. Les différentes entreprises choisies se sont présentées à la mairie cet après-midi afin de signer les engagements de chacun ainsi que différents documents nécessaires au bon déroulement du projet.

Les travaux devraient commencer le 20 juin prochain avec le maçon.

Le conseil valide le choix des entreprises à l'unanimité, accepte les devis supplémentaires et autorise le maire à signer les documents afférents à ce dossier.

Un emprunt de 175 000 € est nécessaire pour financer ce projet. Deux banques ont répondu :

- Crédit agricole, proposant un prêt avec un taux variable de 0.95% sur 15 ans,
- Caisse d'épargne, proposant un prêt avec un taux fixe de 1.72% sur 15 ans.

La proposition du Crédit Agricole est moins intéressante (bien que le taux soit plus bas à cause du taux variable) que celle de la caisse d'épargne à un taux plus élevé mais fixe. Le prêt n'est pas renégociable mais remboursable par anticipation.

Crédit agricole

Vote : contre 11 ; abstention 0 ; pour 0.

Caisse d'épargne

Vote : contre 0 ; abstention 0 ; pour 11.

La caisse d'épargne est choisie : 175 000 € avec un taux fixe de 1.72% sur 15 ans.

#### 4 Délibération changement de la plaque commémorative au monument aux morts

La plaque commémorative s'est cassée. Elle comportait 3 noms. Il faut en rajouter trois (deux personnes nées à Baudres et une qui habitait à Baudres ; la mention « mort pour la France » est inscrite sur l'acte de décès).

Les entreprises Sibottier et Cousin ont été contactées. Seule l'entreprise Cousin a répondu.

La délibération du conseil permet d'obtenir 2 subventions ce qui laisserait 210.00 € à la charge de la commune.

Le conseil accepte le devis de l'entreprise Cousin, autorise le maire à signer les documents afférents à ce dossier et à demander les subventions.

#### 5- Délibération pour les tables de pique-nique demandées par l'entreprise Rioland

L'entreprise Rioland nous avait donné des palettes afin de réaliser des tables de pique-nique pour la commune. Celle-ci demande, après avoir vu les tables confectionnées par les employés communaux, si il serait possible d'en fabriquer pour eux. Le conseil leur a donné une réponse favorable au prix de 300 € la table.

L'entreprise demande si l'équipe est en capacité de fabriquer 4 tables pour cet été.

Le conseil approuve à 9 voix pour et 2 abstentions.

#### 6- Questions et informations diverses :

##### ➤ Planning des élections législatives :

**12 juin** Présidente Françoise LIMOGES

8h - 11h30 Madeleine MAREUIL, Thierry DUJON, Pascal FILLON

11h30 - 15h Jean-Yves GAPIN, Françoise LIMOGES, Maryvonne BOUQUIN

15h - 18h Adrien GAUGRY, Catherine GUILLAUMIN, Isabelle DEBEURRÉ

Dépouillement : Bruno LESSAULT, Sophie COGNACQ, Françoise LIMOGES, Adrien GAUGRY.

**19 juin** Président Bruno LESSAULT

8h - 11h30 Thierry DUJON, Adrien GAUGRY, Sophie COGNACQ

11h30 - 15h Jean-Yves GAPIN, Pascal FILLON, Madeleine MAREUIL

15h - 18h Françoise LIMOGES, Maryvonne BOUQUIN, Catherine GUILLAUMIN

Dépouillement : Bruno LESSAULT, Maryvonne BOUQUIN, Catherine GUILLAUMIN, Thierry DUJON

- Création d'un groupe de jeunes : deux jeunes ont envoyé un courrier à la mairie en demandant la mise à disposition du local des jeunes à la maison des associations. Ils demandent également que la commune récupère le baby-foot qui a été prêté à l'épicerie chez Lili. Le conseil est d'accord. Le maire souhaite qu'un adulte chapeaute le projet. Il propose Sophie COGNACQ pour cette mission aidée d'Isabelle DEBEURRÉ et d'Adrien GAUGRY.

- **Le multi commerce** nous avons reçu deux candidats qui étaient intéressés mais qui sont freinés par la population baldérienne y compris des conseillers municipaux. L'un a abandonné le projet et nous attendons la réponse de l'autre candidat avant d'entamer des démarches pour reprendre le point poste.
- **Brocante et feu d'artifice** le 14 juillet n'est pas une très bonne date car il y a beaucoup d'animations dans les communs alentours. Faire perdurer la date du 1<sup>er</sup> week end de juin chaque année. La question de la galette est posée. Il est proposé de faire un pot de l'amitié à midi pour les habitants de Baudres et d'offrir des petits fours. Samedi 02 juillet Festicolor.
- **Rappels des informations concernant les panneaux solaires** ce matin monsieur le maire a eu le président de la chambre d'agriculture au téléphone. Il faut prouver que les terres agricoles sont bonnes mais pas bonnes. On recherche les innovations !

**La séance est levée à 21 h 40**